

# PLANIUM

## BARDAGE

### NATURE DES TRAVAUX

Le système PLANIUM est un bardage rapporté plan à base de cassettes en panneaux composites, sans fixation apparente destiné à la protection et à l'isolation des façades, bénéficiant d'une Enquête de Technique Nouvelle (ETN) du bureau QUALICONSULT.

### CADRE D'UTILISATION

Le bardage rapporté PLANIUM ne participe pas à la stabilité générale des bâtiments ni aux fonctions de transmission des charges, de contreventement, de résistance aux chocs de sécurité. Elles incombent à l'ouvrage support.

L'étanchéité à l'air incombe à la paroi support. L'étanchéité à l'eau est assurée de façon satisfaisante en partie courante par la géométrie des emboîtements et aux points singuliers par les différents profils d'habillage. L'emploi en rez-de-chaussée non-protégé n'est pas recommandé.

Le classement de réaction au feu des cassettes PLANIUM est soit A2 s1 d0 ou B s1 d0.

### COMPOSANTS

Le procédé de bardage rapporté PLANIUM est constitué de cassettes et d'une ossature en profilé d'aluminium extrudé. Les cassettes sont constituées de panneaux composites d'épaisseur 4 mm réalisés par façonnage. Les panneaux composites sont usinés selon deux configurations, dont la seule différence concerne la présence ou non en partie haute d'un retour.

Les joints verticaux et horizontaux standard sont de 20 mm entre deux cassettes.

Les cassettes PLANIUM sont mises en œuvre horizontalement ou verticalement. Le format maximum est de 1500x4000mm (hxl ou lxx).

- **L'ossature**

L'ossature est réalisée soit avec des profilés en alliage d'aluminium extrudés du type PL2 5638, ou du type PL2 5671, soit en acier galvanisé PAC 5040.

- **L'isolation**

L'isolation sera réalisée à partir de matériaux bénéficiant d'une certification ACERMI dont le classement minimal sera I=1, S=1, O=2, L=2, E=1, tels que des panneaux feutres ou des rouleaux

de laine minérale de classement de réaction au feu au moins A2 s3 d0, d'isolants en plaques rigides, ou des panneaux de polyuréthane.

### MISE EN OEUVRE

- **Pose de l'ossature**

Pour la pose de l'ossature, une étude particulière préalable doit être réalisée, pour chaque opération. L'ossature, les pattes équerres et ses organes de fixation doivent être dimensionnés à l'exécution en fonction des efforts sollicitants, charges permanentes et actions du vent définies par les règles NV 65 ou EUROCODE. L'entraxe de l'ossature est défini en fonction des dépressions admissibles sous vent normal.

- **Pose des cassettes**

Chaque cassette PLANIUM comporte en partie inférieure un pli de retour de 15 mm permettant de s'emboîter dans la patte PL2 040.

Cette patte est fixée par une vis autoperceuse Ø 5,5 mm en inox, en même temps que la partie haute de la cassette.

Ces dépressions admissibles garantissent pour les cassettes, une flèche inférieure au 1/100<sup>e</sup> de la portée et un coefficient de 2,5 par rapport à la ruine.

- **Traitement des points singuliers**

Le traitement des points singuliers sera réalisé à l'aide d'accessoires métalliques filés ou façonnés, prévus par le fabricant (cassette d'angle, cassette ventilée, cassette intégrant un encadrement de baie).

- **Contacts interdits**

Des précautions doivent être prises pour éviter tous contacts avec le cuivre, le plomb, l'acier non protégé, également le tanin du chêne ou châtaignier et tous les éléments pouvant en transporter.

- **Stabilité en zones sismiques**

Le système PLANIUM peut être mis en œuvre en zones de sismicité 1 à 4 sur des bâtiments de catégorie I, II, III et IV, sous réserve de respecter les prescriptions du dossier technique.